

Péronne, le 19 février 2026

Mesdames et Messieurs les délégués

N/Réf. : EF/SG/PP

Objet : réunion du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

Jeudi 5 mars 2026 à 18h30
Siège de la CCHS
23 avenue de l'Europe à Péronne

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 12 février 2026**
- 2. Information sur les décisions prises par le Président en vertu de l'article 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales**
- 3. Ressources Humaines** - création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à compter du 1er avril 2026 (avancement de grade 2026)
- 4. Ressources Humaines** -création d'un poste d'adjoint technique au 1er juillet 2026 (suite au départ à la retraite d'un agent
- 5. Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus en 2025**
- 6. Finances** – Affectations anticipées et vote des budgets primitifs
 - 6.1.** Budget principal
 - 6.2.** Budgets annexes
- 7. Questions Diverses**

A l'issue du conseil, un verre de l'amitié sera servi.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Président,
Eric FRANÇOIS

